



AVIS

Plan particulier d'affectation du sol Zone 2 secteur « Coin du Balai » de la commune de Watermael-Boitsfort - modification

19 septembre 2014

Demandeur	Commune de Watermael-Boitsfort
Demande reçue le	1 septembre 2014
Demande traitée par	Commission Aménagement du territoire & Mobilité
Demande traitée	Par procédure écrite
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	19 septembre 2014

Préambule

Le Conseil remet son avis sur base de l'article 48, § 3 du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire et de l'arrêté du 30 septembre 2010 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale désignant les administrations et instances appelées à émettre leur avis sur le projet de PPAS et, le cas échéant, sur le rapport sur les incidences environnementales.

Le Conseil a déjà remis un avis sur le PPAS zone 2 secteur « Coin du Balai » le 7 mai 2012 lors de la première enquête publique (A-2012-023-CES).

Suite à de nombreuses remarques reçues à l'issue de la première consultation, il a été décidé d'adapter le projet qui est donc de nouveau soumis à enquête publique et à l'avis des instances concernées.

Avis

Le Conseil souligne positivement le travail de concertation qui s'est fait avec les habitants de la commune afin de mener à bien le projet de modification de ce PPAS zone 2 secteur « Coin du Balai ».

Le Conseil n'a pas de remarque à formuler sur ce projet modifiant le PPAS zone 2 secteur « Coin du Balai » de la commune de Watermael-Boitsfort.

*
* *
*